



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 29.04.2019

Numéro de publication: AB01-0000002571

Canton: GE

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail Aloha Transports Services SA

Aloha Transports Services SA

CHE-105.446.591

Rue du Pré-Bouvier 8

1242 Satigny

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)

art. 14 et 15 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 19-002688

N° d'établissement: 66000132

Pan d'entreprise: Personnel d'exploitation / chauffeurs

Motif: Besoin particulier de consommation

Personnel: 10 H

Validité: 15.04.2019 – 14.04.2022

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

Autorisation pour: GE

Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.